



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE de HAUTE AUVERGNE
Saint-Flour

©Dumez Auvergne

BTS Maintenance des Systèmes

Option A : Systèmes de Production

Formation en Alternance

Le BTS MS- SP donne accès au métier de technicien supérieur en charge des activités de maintenance des systèmes de production et apporte aux élèves des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles.

Les enseignements pluri-technologiques (électrotechnique, mécanique, automatique, hydraulique, robotique...) rendent l'élève capable de détecter une panne, de diagnostiquer les dysfonctionnements, d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service de l'installation.

- Formation post-bac de niveau bac+2.
- Formation en apprentissage en 2 ans.



Lycée Polyvalent de Haute Auvergne
20 rue Marcellin Boudet - BP 41 - 15100 Saint-Flour cedex
Tél : 04 71 60 05 50 - ce.0150030b@ac-clermont.fr
<http://www.lyceehauteauvergne.fr>

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

CONTENU DE LA FORMATION

Matières	Heures/an 1ère année	Heures/an 2ème année
Durée de la formation en semaines en centre	20	19
Durée des périodes de formation en milieu professionnel	28	29
Culture générale et expression	60 h	57 h
Langue vivante étrangère Anglais	60 h	86 h
Mathématiques	90 h	30 h
Physique - Chimie	130 h	120 h
Étude pluritechnologique des systèmes	174 h	150 h
Organisation de la maintenance	52h	30 h
Technique de maintenance, conduite, prévention	90 h	30 h
Accompagnement personnalisé	120 h	90 h
Total	700 h	665h
Horaire hebdomadaire	35 h	35 h



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous serez capable :

- - de réaliser des interventions de maintenance corrective, préventive et améliorative ;
- - d'intégrer de nouveaux systèmes automatisés et robotisés ;
- - d'organiser des activités des maintenance ;
- - d'évaluer les coûts de maintenance ;
- - d'animer et d'encadrer des équipes lors d'intervention de maintenance.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

La formation se déroule sur 2 ans entre le lycée et l'entreprise.

Première année : 20 semaines au lycée et 28 semaines en entreprise.

Deuxième année : 19 semaines au lycée et 29 semaines en entreprise.

Le rythme de l'alternance : entre 3 et 4 semaines consécutives au lycée et entre 4 et 5 semaines consécutives en entreprise.

SÉLECTION SUR DOSSIER

Pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel industriel : MEI, ELEEC.

Pour les titulaires d'un baccalauréat technologique : STI 2D.

Pour les titulaires d'un baccalauréat général.

ÉPREUVES

Épreuves	Forme	Durée	Coefficient
Culture générale et expression	Ponctuelle écrite	4 h	3
Langue vivante étrangère Anglais	2 CCF	30 min / 15 min	2
Mathématiques	2 CCF	1h / 1 h	2
Physique / Chimie	2 CCF	2h / 2h	2
Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien	Ponctuelle écrite	4 h	6
Maintenance corrective d'un bien	2 CCF	3h / 3 h	3
Organisation de la maintenance	1 CCF	2h	3
Réalisation d'activités de maintenance préventive en milieu professionnel			2
Étude et réalisation d'une amélioration de maintenance en milieu professionnel			4

INSCRIPTION & ACCUEIL

Inscription sur le site internet
www.parcoursup.fr

Un accompagnement est assuré
par les équipes administratives
et éducatives dès l'inscription.



L'ALTERNANCE, pour qui?

Le contrat d'apprentissage

- Quels publics ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;

Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 25 ans (les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés > en savoir plus sur le contrat d'apprentissage aménagé, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé) ;

Les jeunes ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) peuvent être inscrits en apprentissage, sous statut scolaire, dans un lycée professionnel ou dans un centre de formation d'apprentis dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus.

- Quels employeurs ?

- Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales.

- Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).

POURSUITES D'ÉTUDES

- - Classe préparatoire TS ingénierie industrielle
- - Licence professionnelle



INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques métiers accessibles avec cette formation :

- Technicien de maintenance industriel
- Technicien de maintenance intervention/essai
- Technicien en automatismes
- Responsable du service après-vente
- Ascensoriste
- Chef d'équipe d'intervention